

Chalette

Magazine municipal / n°32 / novembre 2012



Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr

Randonnée intergénérationnelle
du mercredi 24 octobre.



Solidarité
internationale.
Soirée festive
vendredi 16 novembre
P. 6



Le Festival
« Autrement, autres
mots »
P. 8



Dossier :
Chalette et la vie associative

Moratoire contre les coupures d'électricité : un premier pas

Grâce aux batailles que les élus et les associations mènent dans le Loiret depuis de nombreux mois pour faire reconnaître le Droit à l'énergie pour tous, un premier pas vient d'être franchi à la mi-octobre.

En effet, il y a quelques jours lors d'une rencontre d'élus du Front de Gauche avec la direction départementale d'ERDF, mon ami et collègue Michel Ricoud, Conseiller général de La Source et Président de la Confédération Nationale du Logement du Loiret, a réussi à gagner un moratoire départemental sur les coupures d'énergie durant la période hivernale, c'est-à-dire du 1^{er} novembre au 15 mars 2013. **C'est une bonne nouvelle pour toutes les familles en difficulté et en précarité énergétique.**

Mais attention, seules les personnes abonnées à EDF pour l'électricité verront cet hiver un arrêt des coupures. De plus, cette décision ne concernera que les familles ayant déjà effectué des démarches auprès d'EDF pour faire connaître leurs problèmes : bénéficiaires du Tarif Première Nécessité, ou ayant signé un F.U.L. (fonds unifié pour le logement à solliciter auprès du Conseil Général).



Aussi, j'invite tous les Chalettois qui rencontrent des difficultés pour régler leurs factures d'énergie à venir au CCAS ou à contacter EDF afin de se faire connaître et bénéficier de cette avancée.

Nous venons de remporter une première étape dans notre bataille pour faire vivre le Droit à l'énergie. **La décision d'EDF démontre bien la légitimité de notre démarche : il est inacceptable qu'au 21^{ème} siècle des familles vivent en s'éclairant à la bougie, sans pouvoir se chauffer, cuisiner ou se doucher car, faute de moyens financiers, n'ont pas réussi à régler leurs factures !** Cette situation indigne met aussi ces familles en danger de mort puisqu'ils n'ont alors d'autres choix que de recourir à des expédients de chauffage et d'éclairage, dangereux pour elles-mêmes et leurs voisins. Les drames récurrents viennent malheureusement nous rappeler cette sinistre réalité.

Aujourd'hui en France, il est urgent que l'Etat s'engage auprès des fournisseurs d'énergie pour qu'une vraie politique de prévention des impayés soit mise en place, comme elle existe en matière de logement, et même si elle doit être améliorée.

Les coupures d'électricité et de gaz doivent être immédiatement interdites sur tout le territoire national et pour toutes les familles qui, faute de ressources, ne parviennent plus à faire face à leurs charges de logement. **Avec l'aggravation de la crise et l'explosion du chômage, il y a urgence !**

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P2 – Edito

P3 – Actualités

Un budget municipal 2013 préparé ensemble

P4 – On en parle

L'atelier d'éveil des parents et des enfants

P5 – Invitées du mois

Assistante maternelle, une vocation

P6 – Vivre ensemble

La solidarité internationale

P7 – Développement durable

Les concours de fleurissement et de décorations de Noël

P8 – Du côté de la radio

Quiconque écrit s'engage !

P9-10-11 Dossier

Chalette et la vie associative

P12 – Arts et Culture

Bérengère Krief: « L'humour fait partie de moi »

P13 – Sports et Loisirs

Du sport pour tous

P14 – Libre expression

P15 – Histoire d'avant
Pourquoi célèbre-t-on le 11 novembre en France ?

P16 – A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck DEMAUMONT
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Actualités

Un budget municipal 2013 préparé ensemble

La Municipalité de Chalette construit sa politique municipale sur la démocratie participative. Venez discuter avec les élus et les services sur vos besoins.

L'objectif est d'élargir et de renforcer la participation citoyenne à tous les domaines de la vie municipale. L'élaboration du budget municipal en fait partie. Nous avons demandé au maire comment il entendait développer cette démarche, notamment dans le domaine de la fiscalité.

CPC : Dans le cadre de la préparation du budget 2013, vous souhaitez organiser des réunions publiques. Quel est l'objectif de ces rencontres ?

Franck Demaumont :

L'objectif est de recenser dans chaque quartier les besoins et attentes des habitants en lien avec les associations et les comités de quartier. Ce sera également l'occasion de faire le point sur les réalisations et les projets retenus suite aux Assises de la ville qui se sont tenues en octobre et novembre 2011.

CPC : Pour les élus, les comités de quartier et les associations sont des relais importants pour faire remonter les attentes des habitants. Comment comptez-vous associer ces derniers à la préparation du budget ?

Franck Demaumont :

Chaque année, j'organise avec mon équipe une rencontre avec l'ensemble des comités de quartier afin de faire une présentation du budget primitif. Cette année, nous avons décidé d'aller plus loin en allant à la rencontre des Chalettois, là où ils vivent. C'est tout le sens des «porte-à-porte» que nous organisons depuis quelques mois. Ces rencontres nous permettent de mieux appréhender les besoins mais aussi d'expliquer de vive voix notre démarche et les raisons qui motivent les choix des élus.



Réunions publiques

Vous avez des idées pour votre quartier, votre ville ? Vous avez des doléances, des remarques ou des suggestions ? Alors c'est le moment, participez à la vie de votre cité, venez défendre votre point de vue, ne laissez pas votre voisin décider à votre place, venez apporter votre contribution au Chalette de demain. L'avenir se construit aussi via le budget municipal.

- 30/11 à 18 h : Quartier de Vésines – Restaurant du Foyer Jacques-Duclos.
- 08/12 à 10 h : Quartier du Bourg – Maison des Arts.
- 14/12 à 18 h : Quartier de la Pontonnerie : Maison de quartier de la Pontonnerie.
- 12/01 à 10 h : Quartier du Lancy : Salle Henri-Barbusse.
- 25/01 à 18 h : Quartier Kennedy Château-Blanc : Salle du Château-Blanc.



La participation citoyenne, signe d'une vitalité démocratique.

On en parle...

L'atelier d'éveil des parents et des enfants

Un atelier d'éveil des parents et des enfants se tient tous les mercredis de 10 h à 11 h 30 dans la salle de quartier du Château-Blanc, rue de la Pontonnerie.

Ces ateliers de vivre-ensemble, mis en place par le pôle Réussite éducative de la Ville, proposent des jeux de société, des arts créatifs, ou encore des histoires à raconter. Ces rendez-vous s'adressent aux familles ayant des enfants de moins de 8 ans, ces derniers devant obligatoirement être accompagnés par un adulte. Le but est de permettre aux parents et aux enfants de passer ensemble un moment de qualité autour d'une activité. Pour plus de renseignements, contacter le 02 38 89 59 77.

La pause-café des parents

La Ville de Chalette et plus particulièrement le service de la Réussite éducative, avec le soutien du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (R.E.A.A.P. 45), mènent actuellement un projet en direction des familles du quartier Kennedy-Château-Blanc afin de tisser le lien enfants-parents-institutions (école, services périscolaires de la Ville, A.L.S.H.*, structures administratives et associatives...). L'objectif est de répondre aux demandes des familles qui souhaitent se retrouver pour échanger et partager, mais aussi de leur permettre de rencontrer des professionnels au niveau local et des intervenants dans le do-



main de l'enfance et de la famille. Il s'agit de mettre en place un groupe d'échange sur des thèmes liés à la parentalité. Les parents sont ainsi invités à se retrouver avec Yamina, animatrice, autour d'une boisson chaude les mardis après-midi de 14 heures à 16 heures dans la salle de quartier du Château-Blanc.

Par ailleurs, quatre conférences sont d'ores et déjà programmées de 18 heures à 20 heures, avec une garderie prévue pour les enfants, sur les thèmes suivants :

• le 26 novembre 2012 : comment accompagner la scolarité de mon enfant ?

- le 29 janvier 2013 : les différentes étapes de développement de mon enfant, des repères pour mieux le comprendre ;
- le 26 mars 2013 : exercer mon autorité, poser des limites à mon enfant pour qu'il puisse grandir ;
- le 21 mai 2013 : télé, jeux vidéo, Internet : comment éduquer mon enfant ?

D. Creff

* Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Voter est un droit et un devoir

Ne laissez pas les autres choisir à votre place, inscrivez-vous sur les listes électorales.

Vous venez d'arriver dans la commune ? Vous avez déménagé dans un autre quartier de la ville ? N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales et de signaler votre changement d'adresse. Vous avez jusqu'au **lundi 31 décembre** à 16 h 30 pour réaliser les démarches nécessaires auprès

du Service *Élections* de la mairie en vous munissant d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique mais il est prudent de la vérifier.

Renseignements au 02 38 89 59 57 – courriel : elections@ville-chalette.fr

Conditions pour s'inscrire sur les listes électorales :

- être majeur (18 ans),
- être titulaire de la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne,
- jouir de ses droits civiques (certaines condamnations pénales empêchent l'inscription sur les listes électorales).



Nicole et Michèle

Assistante maternelle, une vocation

Rencontre avec Michèle et Nicole

L'une est blonde, l'autre auburn. Nicole porte des lunettes, Michèle non. À première vue aucune similitude entre ces deux femmes d'âge différent. Pourtant un point commun les réunit : l'amour de leur métier.

Pour Nicole, cette aventure a commencé professionnellement parlant en 1999. Professionnellement car, avant d'embrasser ce métier, elle a d'abord gardé ses neveux en dépannage. Pour Michèle c'est beaucoup plus récent. Il y a seulement un an qu'elle a repris cette profession après une expérience de trois ans.

Que du bonheur !

À la question « pourquoi avoir choisi ce métier plutôt qu'un autre ? », leurs réponses se rejoignent.

Nicole : « C'est le bonheur d'être entourée d'enfants. À chaque fois c'est une expérience nouvelle, ce n'est jamais pareil, chaque enfant est différent, et puis ça aide à rester jeune, ce n'est que du bonheur ! »

Michèle : « Ce métier permet aussi de faire face à une certaine solitude. Il offre la possibilité de maintenir du lien social tout en restant à la maison grâce aux relations avec les parents qui sont très diverses en fonction des catégories socio-professionnelles de ces derniers. Mais c'est surtout une passion. Voir évoluer au fil des mois, des années, les enfants, être le témoin de leurs premiers pas, de leurs premiers mots c'est super ! Je trouve dans ce métier un parfait épanouissement, c'est encore mieux qu'avec mes propres enfants, ça apporte un plus. Lorsque j'ai débuté ce métier, j'avais mes enfants et j'avais toujours peur de faire des différences avec les autres bambins ; maintenant que les miens sont grands, je donne tout aux enfants dont je m'occupe, et puis j'ai la chance, comme Nicole je pense, d'exercer une activité qui me plaît et ça c'est génial ! »

Puis, sur le ton de la confiance elles avouent le fort attachement qu'elles portent aux enfants qu'elles accueillent. Quelle émotion lorsqu'elles les rencontrent quelques années plus tard, qu'elles découvrent ce qu'ils sont devenus ou en passe de devenir ! Quelques pages d'une histoire commune qui se

tourment avec l'envie d'en écrire d'autres, différentes, avec de nouveaux pitchouns.

Travailler à domicile, un privilège

Un des avantages de ce métier, précisent ces deux super nounous, est de pouvoir l'exercer chez soi et de concilier le quotidien (propre à toute femme ou homme au foyer) et une profession que l'on aime. Et Michèle de préciser : « Mais pour cela il faut aimer rester chez soi ! Et à Chalette nous avons la chance d'avoir un Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.). Cette structure nous permet de sortir de notre cocon, de nous retrouver entre collègues, d'échanger nos expériences et de réaliser des activités communes. C'est aussi enrichissant pour nous que pour les enfants qui sont ainsi fin prêts pour aborder l'entrée en maternelle. Avec le R.A.M. on ne se sent pas seules ; il nous permet d'être informées sur l'évolution de notre métier et son cadre juridique. Les premières années où j'ai exercé, il n'y avait pas de relais, et j'avoue que, par moment, ne voir personne, n'avoir aucun contact avec des personnes extérieures, ça devenait lourd ».

« En plus, ajoute Nicole, avec le R.A.M. on se sent utile autrement qu'à la maison. C'est bénéfique pour tout le monde ».

En faisant remarquer à mes interlocutrices que leur métier, vu de l'extérieur, semblait exclusivement féminin, celles-ci m'indiquent que dans certains endroits il y a aussi des assistantes maternelles. « D'ailleurs je trouve cela très bien, ce métier n'est pas l'apanage des femmes. Plus de mixité apporterait sans aucun doute un plus. Certes, il y a quelques années, c'est quelque chose que l'on ne pouvait imaginer. Mais de nos jours, ça ne choque plus, c'est même dommage qu'il n'y en ait pas plus » précise Michèle.

En quittant ces deux nounous si passionnées et si généreuses, je me disais que les parents qui leur ont confié leur enfant ont bien de la chance !

B. Taleb

Huitième journée des Assistantes Maternelles

Lundi 19 novembre 2012 au
Relais Assistants Maternelles
espace Louis-Aragon, impasse
Marceau.

Renseignements :
02 38 85 92 88.

Vivre ensemble

La Solidarité internationale autour d'un grand «village du monde»



Depuis 1998, la troisième semaine de novembre de chaque année est consacrée à la Solidarité internationale. Ce grand rendez-vous national propose des manifestations alliant réflexion, créativité et convivialité. Cette année, la 15^{ème} édition se déroule du 17 au 25 novembre et porte sur le thème des droits essentiels. À Chalette, une soirée festive gratuite aura lieu le **vendredi 16 novembre à partir de 18 heures à la Maison des Associations.**

En France, des citoyens s'impliquent au quotidien dans des projets de solidarité internationale par des gestes concrets : en achetant ou voyageant solidaire, en épargnant éthique, en interpellant les décideurs... C'est pour valoriser tous ces engagements que la Semaine a été créée. Cet événement permet de dépasser les idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que l'on peut faire pour rendre ce monde plus solidaire, à travers des actes quotidiens, les plus simples comme les plus engagés.

«Un village du monde»

Cette année à Chalette, il s'agit de constituer un grand village du monde sur le thème des droits fondamentaux et, plus particulièrement, le droit à l'éducation. Le but est d'amener le public à une réflexion sur la solidarité internationale. Chaque association possèdera ainsi son propre espace dans lequel elle présentera ses activités, ses objets



d'artisanat ou encore ses actions au niveau de la solidarité internationale. Bien entendu, le public sera convié à entrer dans chacun de ces espaces pour échanger en toute convivialité. Il sera ensuite possible de goûter aux plats des divers pays confectionnés par les associations.

L'Afrique à l'honneur

Les festivités se clôtureront par une soirée cabaret avec, en première partie, la chanteuse Marie-Laure Gasnier. Puis, les contes musicaux africains seront à l'honneur avec le Burkinabé Amadou Sanfo qui nous racontera la faune, les saisons, la savane, le désert

ou encore les multiples traditions de l'Afrique. Le public se laissera entraîner dans des répétitions de mots à l'unisson, des refrains repris en chœur. Amadou présentera des percussions traditionnelles pour que, par des jeux rythmiques et ludiques, les spectateurs - petits et grands - deviennent acteurs du spectacle.

À noter qu'un Mag spécial Solidarité internationale aura lieu samedi 17 novembre de 10 h à 12 h sur Radio Chalette 89.3.

Déborah Creff

Liste des associations participantes :

- Ibuka • M.R.A.P. • Femmes solidaires
- Collectif Immigrés du Montargois
- Artisans du monde
- Femmes Demboubé
- Agir pour la Palestine
- Association La Sénégalaise
- Association Mimosa
- Association des Tunisiens du Loiret
- Association des Portugais du Gâtinais
- Iberia Cultura.

Des actions pour le Téléthon avec l'Ablette Chalettoise

Durant quatre jours, l'Ablette Chalettoise, en partenariat avec la Ville de Chalette, va proposer divers rendez-vous au profit du Téléthon.

En France, le Téléthon est organisé depuis 25 ans par l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. L'argent est également utilisé pour aider et accompagner les malades essentiellement atteints de myopathie.

Cette année, l'Ablette Chalettoise souhaite apporter sa pierre à l'édifice en proposant de multiples rendez-vous du 6 au 9 décembre. Cela débutera par un enduro de pêche à la carpe du 6 au 9 en individuel ou par équipe. Le samedi 8 à partir de 12 h, ce sera repas moules-frites au prix de 12 € suivi d'un concours de boules organisé en collaboration avec « La pétanque de Cepoy » et la Ville de Cepoy. Toujours à

la base de loisirs du lac, l'Ablette Chalettoise organisera une brocante vide-greniers le dimanche 9, de 7 h à 17 h. Le tarif est de 1 € 50 le mètre. Attention ! Le nombre de places couvertes est limité à 50. Tous les bénéfices de ces journées seront reversés au profit du Téléthon. Pour tous renseignements et réservations, contacter le 06 81 89 97 46 ou le 06 49 56 15 19.

Patrice Avezard



Développement durable

La Ville s'efforce de faire partager aux habitants les principes de développement durable au travers des concours de fleurissement et de décoration de Noël.



1 / Le fleurissement de la ville est bon pour le moral et la santé.

La Municipalité s'attache à la mise en valeur dans sa diversité de son patrimoine naturel à travers un fleurissement et un aménagement des espaces verts harmonieux, respectant les exigences du développement durable.

La remise des prix du concours communal des maisons et balcons fleuris s'est ainsi déroulée samedi 29 septembre à la Maison des Associations de Chalette.

La Municipalité a remercié les 129 participants au concours pour leur contribution à l'embellissement de la ville, la gaieté et la couleur appor-

tées dans les quartiers.

Lors de son passage les 2 et 3 juillet, le jury communal a tenu compte de divers éléments comme la variété du fleurissement, l'esthétisme des compositions, la propreté du site, l'embellissement de l'espace public ou encore l'intégration des principes du développement durable.

Le palmarès est le suivant :

- **Prix d'originalité** : Nicolas Sabrou, du Lancy.
- **Catégorie 1A** (avec jardin très visible de la rue, type très fleuri) : Béatrice Serra, de la Pontonnerie.

• **Catégorie 1B** (avec jardin très visible de la rue ou jardin à thème, type paysager avec ou sans fleurs) : Daniel Sarrazin, de Vésines.

• **Catégories 3-4-5-7** (n'entrant pas dans les catégories précédentes) : Conception Boisseau, de Vésines.

• **Catégorie 15** (jardins potagers fleuris) : Christiane Mialhe, de la Pontonnerie.

2 / Nouveauté 2012, pour Noël.

Création d'un nouveau concours de décorations de jour

Comme chaque fin d'année, la Ville invite les Chalettois à décorer leur maison, jardin ou balcon. À la différence des années précédentes, une attention toute particulière sera portée par les membres du jury aux matériaux utilisés et particulièrement aux efforts en matière de consommation d'énergie.

C'est pourquoi est institué un nouveau concours pour les décorations visibles durant la journée

L'objectif recherché est d'encourager les habitants à décorer leur maison,

façade, jardin, ... durant la période de fin d'année de façon originale, créative, visible de jour, sans qu'il soit fait appel à des moyens électriques et en utilisant le plus possible des matériaux naturels et authentiques répondant aux critères et principes du développement durable.

Le concours des maisons et balcons illuminés est maintenu

Ainsi, outre les traditionnelles illuminations de la ville sur la voie publique, la Municipalité souhaite associer les Chalettois à l'embellis-

sement de leur ville durant les fêtes de fin d'année. C'est une démarche personnelle ou familiale qui permet de donner une animation chaleureuse à la commune pour le plus grand bonheur de tous.

L'impact des matériaux lumineux sur l'environnement sera pris en considération. Il ne s'agit pas de recourir à la surenchère en illuminant toujours plus, mais de faire preuve de plus d'efficacité et d'originalité.

Les règlements des deux concours sont en voie d'élaboration et seront votés au Conseil municipal du 19 novembre.

Lors de l'inscription, une copie de ces règlements sera adressée à chaque participant.



Pour vous inscrire à ces concours, également ouverts aux commerçants, nous vous invitons à vous rapprocher du service « Vie des quartiers » situé à la Maison des associations au 32, rue Claude-Debussy. Attention ! La date de clôture des inscriptions est le 14 décembre 2012

Du côté de la radio...

Quiconque écrit s'engage !

Le week-end des 1er et 2 décembre, le Hangar abritera la quatrième édition du Festival « *Autrement, autres mots* »⁽¹⁾, rendez-vous annuel devenu incontournable pour découvrir un large éventail de livres incitant à porter un autre regard sur le monde d'aujourd'hui. À cette occasion, Radio Chalette ira à la rencontre des auteurs et protagonistes de ce Festival, à travers différentes interviews qui seront diffusées durant tout le mois de novembre, mais aussi en réalisant l'émission « *Le Mag* » en direct depuis le Hangar le samedi 1^{er} décembre de 9 h à 12 h.

Depuis quatre ans maintenant, ce Festival propose chaque fin d'année un rendez-vous convivial et rassembleur autour du livre « alternatif » et « engagé ». Unique en son genre sur le territoire, il a développé au fil du temps une formule englobant l'actualité d'un éditeur, d'un auteur ou d'une thématique, des scènes de rencontres multiples, des débats, une lecture à voix haute... Bref, il s'agit de vivre durant deux jours une expérience entièrement tournée vers la découverte, la rencontre avec des écrivains stars ou des plumes prometteuses, la création artistique, l'échange, le débat d'idées et la plongée dans les mondes imaginaires riches et ludiques.

Édition 2012 :

les rencontres avec les auteurs !

Une fois de plus, lors de ce festival il s'agira bien de passer de l'expérience solitaire et intime qu'est la lecture au moment magique de la rencontre et de l'échange avec l'auteur... Ainsi les rendez-vous vont-ils être nombreux : tout d'abord le samedi, ce sera le cas de 14 h 30 à 15 h 30 avec **Marie-Jo Parbot**. Cette ancienne pédiatre, membre de l'Association France Palestine Solidarité (A.F.P.S.), est l'auteur du texte de quatre bandes dessinées dont le thème est la vie en Palestine, partagée aujourd'hui entre Territoires occupés palestiniens et Israël. Elle présentera le quatrième tome de « *L'intruse : Gaza, carnets de non-voyage* ». Suivra, de 16 h à 17 h, le journaliste, essayiste, rédacteur en chef de TV5 Monde, **Slimane Zeghidour**. Il a passé son enfance dans un camp près d'Erraguene (à 70 kilomètres au nord de Sétif, et à 300 kilomètres à l'est d'Alger). Là, il a côtoyé des militaires et civils français métropolitains. De ces souvenirs, il livre, en collaboration avec l'historien Tramor Quemeneur, un album de photographies d'appelés de cette époque, « *L'Algérie en couleurs* ». Enfin, l'économiste, sociologue et professeur émérite à l'Université Paris-Ouest Nanterre, **Bernard Friot**, après « *Puissances du salariat* », « *La cotisation sociale créera l'emploi* » et « *L'enjeu des retraites* », vien-

dra présenter de 17 h 30 à 18 h 30 son dernier ouvrage « *L'enjeu des salaires* ». Au programme du dimanche, les visiteurs pourront écouter de 14 h 30 à 15 h 15 **Gilbert Dalgalian**. Ce docteur en linguistique, formateur d'enseignants au Sénégal, en Côte d'Ivoire (UNESCO) et à Munich, spécialiste de l'ingénierie éducative et de l'apprentissage précoce des langues, interviendra pour son livre « *Capitalisme à l'agonie, quel avenir pour Homo Sapiens* ». Suivra de 15 h 45 à 16 h 30, **Geneviève Sellier**, professeure en études cinématographiques à l'Université de Caen puis à l'Université Michel-de-Montaigne Bordeaux 3, spécialiste de l'étude des représentations des rapports sociaux de sexe et des identités de sexe au cinéma et à la télévision. **Bernard Desfretières**, professeur et traducteur, parlera de 17 h à 17 h 45 des écrits concernant celui qui a œuvré pour le Front Sandiniste de Libération Nationale et a été Ministre de la Culture du gouvernement sandiniste de 1979 à 1990, le poète nicaraguayen Ernesto Cardenal... Alors rendez-vous les 1^{er} et 2 décembre du côté du Hangar !

⁽¹⁾ Samedi 1^{er} décembre, de 10 h à 20 h (à 11 h, inauguration du Festival, présentation des différents exposants).
Dimanche 2 décembre de 10 h à 18 h.



Une ville en partage !

Les associations ont pour terrain d'action privilégié le territoire local. À cette échelle, c'est la commune qui constitue l'échelon le plus représentatif puisqu'elle est le premier acteur public en relation avec les associations.

Il existe peu de politique publique communale qui n'ait pour partenaire ou bénéficiaire des associations. On a tendance à dire que le dynamisme d'une commune se juge à la richesse et à la qualité de son tissu associatif. Parce qu'il permet l'expression de la diversité et de la vitalité de la société civile, le monde associatif constitue une force indispensable à la vie et à l'animation d'une ville. Celui-ci remplit plusieurs rôles dans la société étant donné la diversité des motivations qui animent ceux qui en sont à l'origine (par exemple, pratiquer un sport, aider des individus en difficulté, exprimer des intérêts locaux...). L'association peut jouer un rôle à destination essentiellement de ses membres ou de l'ensemble de la société.

Pas de rénovation de la vie publique sans participation du monde associatif

À Chalette, un très grand nombre d'associations œuvre au quotidien dans les domaines les plus divers : actions sociales et caritatives, sport, vie culturelle, environnement et patrimoine, économie, relations internationales... Par sa nature même, la vie associative est porteuse d'une synergie essentielle au rayonnement et au dynamisme de la commune. Grâce à elle, Chalette est plus que jamais une ville de projets et d'ambition collective ! Les associations participent à une certaine définition de l'intérêt général parce qu'elles sont en mesure d'apporter des réponses souples et di-



versifiées à des besoins sociaux et qu'elles peuvent aussi jouer un rôle d'alerte. Avec le tissu associatif dans la ville, ce sont aussi en quelque sorte « des outils » que se donnent les habitants pour porter une parole collective, pour défendre leurs intérêts, pour faire vivre cet intérêt commun et partagé : le mieux vivre ensemble !

Une vie associative particulièrement riche !

En effet, il n'est pas de semaine où l'une ou l'autre des associations n'organise une soirée, une rencontre sportive, une conférence... Petites ou grandes, sportives, culturelles, de loisirs ou caritatives, toutes, chacune à sa manière, chacune selon ses modes de fonctionnement, donnent vie à la commune. Grâce au milieu associatif chalettois, les mots « solidarité », « convivialité », « dialogue », « échange » sont riches de sens dans la ville. Le concepteur de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, Pierre Waldeck-Rousseau, Président du Conseil de 1899 à 1904, déclarait : « l'homme ne peut rien faire en bien qu'en s'associant ». Au XXI^{ème} siècle, les associations chalettoises démontrent quotidiennement la justesse de ce propos !





Trois questions à : Christine Lander, maire-adjointe à la vie associative et aux relations internationales



> Quel est l'intérêt pour la Ville d'avoir un mouvement associatif dynamique ?

Une association est composée de personnes qui partagent une même passion, qui ont un même intérêt. Ces personnes souhaitent donner de leur temps pour faire avancer une cause qui leur est chère ou encore apporter bénévolement leurs compétences au service d'une action d'intérêt commun et général.

C'est aussi un lieu pour échanger, construire des projets, développer de nouvelles activités ou avoir une activité en direction des autres, faire valoir ses savoir-faire pour en acquérir d'autres.

L'intérêt pour la Ville est de permettre à toutes ces associations de pouvoir vivre ces projets grands ou petits, qu'ils soient en direction des habitants, qu'ils soient en direction des enfants, des jeunes ou des moins jeunes, ou dans le cadre de la solidarité nationale ou internationale.

> Comment la Ville accompagne-t-elle le développement associatif ?

Trop souvent, les associations sont isolées et méconnaissent les possibilités de se faire aider pour développer leurs projets. Elles ont parfois aussi besoin d'informations ponctuelles sur tel ou tel aspect de leur activité : juridique, comptable...

C'est dans ce sens-là que la Ville a créé un pôle « Culture de paix » afin de :

- permettre aux bénévoles des associations souhaitant acquérir des compétences spécifiques en matière de gestion associative de suivre des formations (comptabilité, recherche de financement...) comme la Ville l'a fait avec la F.O.L. (Fédération des Œuvres Laïques),
- apporter un appui technique : prêt d'un local, boîte aux lettres,
- aider une association à rédiger un dossier de demande de subvention, à rechercher des partenaires, tout en respectant sa liberté de conduire son projet comme elle l'entend.



> Quel doit être l'ambition de la Ville pour favoriser, en plus, son développement ?



Les associations, riches de diversité, sont aussi très présentes lorsque la Ville met en place des actions telles que la Fête de Chalette, la Semaine de la Solidarité internationale, ou organise une action spécifique de solidarité comme cela a été le cas pour Haïti.

Ce sont des opportunités pour les associations d'être ensemble sur une même action. La Ville a décidé la mise en place d'une charte qui reconnaît le rôle fondamental de la vie associative dans la commune en se fondant sur des engagements réciproques tout en préservant leur indépendance et en promouvant la laïcité.

Le secteur associatif s'est fortement développé dans notre commune. Il est devenu un acteur fondamental grâce aux engagements de chacun, même si des associations nous ont signalé un manque de bénévoles.



Deux questions à : Christophe Rambaud, maire-adjoint au sport

> Quelle est la place des clubs sportifs dans le mouvement associatif ?

De tout temps, à Chalette, le mouvement sportif a été très présent dans la vie associative. Aujourd'hui il est représenté par plus de vingt associations regroupant plus de 2000 adhérents dans bon nombre de disciplines où l'on retrouve les sports collectifs et individuels, mais aussi et surtout le sport de compétition et le sport pour tous grâce à notre patrimoine local très riche (base de loisirs, forêt, canaux...).



> Quelle ambition, quel projet en direction des clubs ?



Nous sommes en période de co-construction de la nouvelle politique en direction du sport avec, pour ambition, de conforter notre position de ville sportive au sein d'une agglomération qui s'est donné la compétence sportive, notamment pour un futur schéma structurant des équipements sportifs d'agglomération où notre commune pourrait être force de proposition pour accueillir un de ces équipements... Notre projet chalettois va s'articuler vers plusieurs axes essentiels dans les prochaines années : renforcement du lien sport à l'école et sport associatif, sport et handicap, accès aux pratiques sportives pour les femmes de notre commune, sport chez les seniors, projet de partenariat renforcé avec plusieurs associations phares de la commune, avec un partage sur les objectifs au travers des conventions communes, sports de plein air avec le développement de la base de loisirs.

Demande de subvention, comment ça marche ?

Pour les associations, il existe deux dossiers de demande de subventions différents, le dossier de fonctionnement et celui d'actions spécifiques. Début septembre, les associations municipales reçoivent de la part du Service Relations publiques un courrier les informant de la disponibilité de ces dossiers qu'elles peuvent, si elles le souhaitent, retirer auprès du service situé dans les locaux de la Maison des Associations. Elles ont ensuite jusqu'au 5 décembre pour les retourner dûment remplis, avec les différents documents demandés, sachant

qu'en cas de besoin il est possible de solliciter l'aide des agents du service. Une fois la date limite de dépôt des demandes de subvention passée, les dossiers sont présentés devant la commission ayant un rapport avec l'objet de l'association. À l'examen du projet, la commission propose l'attribution d'un montant de subvention. Celui-ci devra être ensuite validé par le Conseil municipal. Notons également que la Municipalité participe au développement de la vie associative par une aide humaine, matérielle ou encore technique lors de manifestations organisées par les associations.

Notons que le budget de fonctionnement de la Ville pour 2012 a réservé 151 223 euros pour les 24 associations sportives, dont le Club omnisports qui regroupe 5 disciplines, et 152 908 euros pour les 80 associations culturelles, de solidarité, caritatives, patriotiques ou autres.

Service Relations publiques

Maison des associations

32, rue Claude-Debussy
45120 Chalette sur Loing
Tél. : 02 38 93 57 97

Email :

alda.decastro@ville-chalette.fr

Arts et culture

Bérengère Krief : «L'humour fait partie de moi»

Bérengère Krief présentera son one woman show, mis en scène par Grégoire Dey, **samedi 17 novembre à 20h30 au Hangar**. La jeune humoriste a accepté de répondre à nos questions sur son spectacle. Rencontre...

Vous avez découvert le monde du théâtre très jeune ?

J'ai été plongée dès l'âge de neuf ans dans le théâtre et j'ai continué tout au long de ma scolarité. J'ai su très vite que je n'avais pas envie de faire autre chose. Le théâtre est pour moi une vocation.

Que ressentez-vous lorsque vous êtes sur les planches ?

Le woman show par rapport à une pièce de théâtre classique, c'est particulier car je suis seule sur scène avec le risque d'oublier mon texte ou bien de ne pas être drôle. Cela demande beaucoup de travail et de concentration pour se sentir à l'aise. Je joue ce spectacle depuis un an et demi et aujourd'hui, le texte est bien travaillé. Tous les soirs c'est différent mais c'est toujours avec beaucoup de plaisir que je retrouve le public. Les spectateurs sont réceptifs à ce que je propose et je ressens diverses émotions.

De quoi parle le spectacle ?

Nous sommes deux à participer à l'écriture : Grégoire Dey et moi-même. Per-

sonnellement, je m'inspire du quotidien et retrace ce qui me touche le plus. Je croque mes amis, je parle des différences entre les hommes et les femmes, je propose des cours de répartie «anti-relous»... Ce n'est pas un spectacle «girly», ciblé uniquement pour les filles. J'invite au contraire les garçons à venir le voir.

Vous inspirez-vous du quotidien tout comme dans votre rôle de Marla dans la série «Bref» diffusée dans le «Grand journal» sur Canal + ?

C'est en effet dans le même registre. Je suis heureuse de constater que les spectateurs se sentent concernés par les histoires que je raconte. Je ne pensais pas que les anecdotes mises en scène toucheraient autant de monde. Le public se retrouve réellement dans le spectacle. La série a été un véritable cadeau cette année et a apporté une jolie visibilité à mon show.

Dans la série et dans vos spectacles, vous aimez faire rire.

© Patrick Carpentier



Est-ce que cela fait partie de votre personnalité ? Êtes-vous un boute-en-train dans la vraie vie ?

Oui, j'ai toujours aimé faire rire mes amis et ma famille : ils ont été mon premier public. Mais c'est plus difficile de faire rigoler une salle que son entourage. L'humour est un mode d'expression qui fait partie de moi. Je l'utilise chaque fois que je suis mal à l'aise ou bien quand je veux faire passer des messages. Je souhaite apporter au public qui viendra me voir au Hangar un moment de plaisir et de détente. Les fous rires seront les bienvenus. J'espère qu'il y aura une bonne ambiance et que ce sera le grand délire !

Propos recueillis par Déborah Creff.

Le Service culturel a pris ses quartiers au Hangar

Le Service culturel s'est établi au Hangar début octobre, le but étant de créer un véritable pôle culturel.

L'idée est de mettre en place une unité autour de la salle de spectacles du Hangar grâce à un regroupement de tous les agents. Tout est à présent centralisé afin d'être efficace à tous les niveaux : l'accueil du public ou encore la gestion de la salle du Hangar. Un lieu de ressources de documents et d'informations culturelles a également

vu le jour. Il s'agit aussi de se doter d'outils informatiques et téléphoniques plus efficaces. Quant à l'équipe du Service culturel, elle se compose de quatre personnes : la directrice et programmatrice Stéphanie Romero, le régisseur et directeur technique Emmanuel Menu et le technicien Philippe Menu et l'administratrice du service Amandine



L'équipe du Service culturel.

Godefroid. Selon Stéphanie Romero, « cette action vise à rendre ce lieu culturel encore plus vivant et convivial ainsi qu'à lui donner une visibilité plus importante ».

D. Creff

Sports et loisirs

Du sport pour tous

Du 24 au 29 septembre, la Ville de Chalette organisait « *Faites du sport* », opération qui permet, depuis de nombreuses années, de découvrir les différentes sections sportives de la commune. Comme lors des précédentes éditions, des journées ont été réservées aux enfants des écoles. C'est ainsi que, durant deux jours, les C.P. et C.M.2 ont pu s'initier à plusieurs disciplines, que ce soit à la base de loisirs ou au complexe sportif Auguste-De-laune. Ils ont ainsi pu découvrir plusieurs disciplines sportives

telles le BMX, le tennis, le karaté, la marche, le judo, la gymnastique, le rugby mais encore l'athlétisme. Ces journées organisées en partenariat avec l'Éducation Nationale ont rassemblé près de 400 écoliers encadrés par l'ensemble de l'équipe du Service des sports, soit huit éducateurs. À signaler que l'association « *Vaincre la mucoviscidose* » était présente et proposait des jeux aux jeunes athlètes afin de les sensibiliser à l'importance du souffle. Retour en images.

P. Avezard



➔ Le Groupe des élus communistes :

Pour la réussite de chaque enfant

Notre école, laïque, gratuite, ouverte à toutes et à tous est une richesse pour la France. Sa vocation était d'assurer un accès identique à l'éducation à tous les âges, sans distinction et en toute égalité. Mais depuis des années, ces principes sont mis à mal par différentes réformes et la baisse constante de ses moyens.

Le gouvernement a ouvert, dans la précipitation, un débat pour « Refonder la Nation par l'École ». Que peut-on concrètement attendre pour nos enfants ? Si la question des rythmes scolaires occupe l'espace médiatique, beaucoup d'autres restent en suspens : quels nouveaux moyens pour l'école, comment baisser le nombre d'enfants par classe, retravailler les programmes, les contenus ? Comment s'occuper des enfants en fin de journée ? Avec

quelles activités ? Qui en sera responsable ? Qui financera ? Quelle évaluation ?

La Ville de Chalette s'est engagée pour favoriser la réussite de tous, développant plus de 50 ateliers post-scolaires, valorisant la pause méridienne, luttant contre les inégalités sociales en soutenant les projets d'école et les classes découvertes. Les élus communistes et républicains sont convaincus que, pour rompre avec la culture de l'élitisme, résorber le taux d'échec scolaire - passé en 10 ans de 15 à 20% - éviter le décrochage et redonner confiance en l'école publique, il faut que l'offre éducative, dans les temps scolaire et périscolaire, réduise les inégalités entre les enfants mais aussi entre les territoires. Nous luttons pour que l'Etat s'en donne les moyens !

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Mobilisés pour l'emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi a dépassé les trois millions. Les Plans sociaux sortent à cadence élevée et répétée des tiroirs et révèlent un héritage douloureux du gouvernement précédent.

Mobilisons-nous pour l'emploi, en faisant face aux urgences tout en engageant les réformes de structure qui permettront de redresser le pays dans la justice. Nous élus socialistes chalettois, soutenons localement la mise en œuvre du changement tels que l'ont souhaité une majorité de concitoyens à l'occasion des derniers scrutins électoraux.

Politique européenne pour la croissance réorientée, Banque publique d'investissement, Emplois d'avenir, Contrats de Génération, Hausse du SMIC, Baisse du prix de l'essence, Emplois à l'école, Augmentation de l'allocation de rentrée scolaire... L'ensemble de nos citoyens se retrouvera à travers une ou plusieurs de ces mesures, notamment dans notre ville, où malheureusement bon nombre de familles souffrent au quotidien et revendiquent à juste titre une amélioration de leur situation précaire.

État civil :

Naissances :

BELFITAH Adem
TANESY Joey
FURRER Axelle
DEMIRAY Tuana
JACQUET Emy
AZIZ Zakaria
SARI Emir
AJEJ Mohamed-Amine
MARCENY Lucrécia
BASARAN Sedat
CHOUIKHA GOVIN Mariam
KALDIN Anantaya
SAHIN Mustafa-Eymen
TOYTOGLU Sibel

Mariages :

SAHIN Yakup et YILMAZ Funda
RADDED Houssein et MEA Florine
BAAZZI Elhanafi et LEPAGE Claire

Décès :

CLARISSE Jeanne Vve KOTEREC
ALCON Cyprien
TOUPY Claude
AYGUN Bekir
RAHMANI Touati
FARGES Gérard
BEAU Elisabeth Ep PATTE

Espace Public Numérique (E.P.N.)

Extension des heures d'ouverture

Depuis le 1^{er} septembre, l'E.P.N. situé à la médiathèque est ouvert au public tous les après-midi du mardi au vendredi de 14h à 18h, et le samedi de 14h à 16h. Des formations en informatique, gratuites, sont proposées tous les samedis à partir de 16h.

Les prochaines se dérouleront :

- **le 10 novembre : niveau 1** – Internet, découverte, navigateurs, précautions,
- **le 17 novembre : niveau 2** – Internet, recherches ciblées,
- **le 1^{er} décembre : niveau 3** – classeur-tableur, initiation.

S'inscrire auprès de Pierre Kister sur place à l'E.P.N., ou par téléphone au 02 38 07 24 92.

Pour participer à ces formations, il suffit de détenir la carte Agorame.





Cérémonie du 11 novembre 2008

Pourquoi célèbre-t-on le 11 novembre en France ?

Ce jour est appelé le « *jour du souvenir* » ou « *jour de l'armistice* » car c'est à cette date que l'on commémore l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale en 1918. Quatre ans de combats harassants, héroïques et meurtriers ; des millions de victimes ; des familles meurtries, décimées ; des esprits bouleversés... Par extension, on commémore aussi ce jour-là les sacrifices d'autres guerres que la Première Guerre mondiale.

C'est en effet à la onzième heure du onzième jour du onzième mois de l'année 1918 que le canon s'est tu sur le front au nord-est du pays et, par là-même, dans toute l'Europe. Les soldats peuvent enfin sortir des tranchées, sans craindre de voir la mort faucher leur vie. La peur peut laisser place à la joie. Mais à quel prix ? Quelle famille n'a pas eu à pleurer un, voire plusieurs de ses membres ? (En France tous les hommes valides nés entre 1870 et 1899 ont été mobilisés). Rappelons ces terribles chiffres : 70 millions d'hommes ont porté l'uniforme pendant le conflit, 10 millions ont été tués, 20 millions ont été blessés. Parmi les victimes, 350 000 soldats, broyés sous le feu de l'artillerie lourde, n'ont jamais été retrouvés ou identifiés... Tel fut le prix à payer avant que ne retentisse le clairon de l'armistice. À l'issue de cette guerre, les survivants se devaient de construire une paix durable : 1914-1918 devait être la « *Der des Ders* ». Il en fut malheureusement autrement...

Le 11 novembre est aussi l'occasion de rendre hommage au soldat inconnu, un corps non identifié tué pendant la Première Guerre mondiale et maintenant enterré sous l'Arc de Triomphe. En effet, c'est en 1920 que le soldat Tain a désigné la

veille, parmi huit cercueils de tués non identifiés, celui qui est déposé dans une chapelle ardente au premier étage de l'Arc de Triomphe. Il sera inhumé sous la voûte le 28 janvier 1921 et on installera la Flamme en 1923. Symboliquement, c'est une façon de se souvenir de tous les soldats morts au combat lors de cette guerre, même si l'on ne sait pas qui ils sont.

Quelquefois en France, mais surtout dans les pays anglo-saxons, les citoyens portent des coquelicots sur le revers de leurs vestes. Le coquelicot symbolise en effet les soldats morts au combat car, après un combat, les champs, nus auparavant, se couvrent de ces fleurs rouges sous l'effet de la poussière de chaux laissée par les bombardements. En France, le bleuet était aussi utilisé car il rappelait la couleur des uniformes des soldats français pendant la guerre, mais cette tradition a été perdue peu à peu.

Maintenant, la guerre étant loin, le 11 novembre est une occasion de prendre le temps de se souvenir des horreurs du siècle dernier et de mieux comprendre l'histoire. Méditer ce passé, c'est faire œuvre utile pour aujourd'hui et pour demain !

Cérémonie du 11 novembre 2012

- 8 heures 45 : Rassemblement place Jean-Jaurès.
- 9 heures : Cérémonie au monument aux morts.

À l'affiche

Dans le cadre de

La Semaine de

la solidarité internationale
www.lasemaine.org



Soirée festive

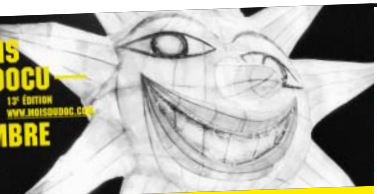
Vendredi 16 novembre

Restauration

à partir de 18h
avec Amadou Sanfo

MAISON DES ASSOCIATIONS
Entrée libre

LE MOIS
DU FILM DOCU-
MENTAIRE
11^e ÉDITION
NOVEMBRE
— 2012



Projection d'un
documentaire
Samedi 17 novembre

à 16h - entrée libre

ils ne
mouraient
pas tous

mais tous
étaient
frappés

Médiathèque

Samedi 17 novembre

à 20h30



« Bérengère Krief »
One woman show

Tout public
Durée : 1h15
Genre : humour

Quel est le point commun entre Joey Starr et Jean D'Ormesson, entre Freud et Franck Ribéry ? Un frère Bogdanov est-il plus moche qu'une sœur Williams ? Que faire face à un mort-vivant ? Bérengère Krief fait le point sur toutes les grandes interrogations de la vie et balance un show 100% naturel. A la fin de ce spectacle, les gens sont debout.

Tarifs :
plein 8 € / réduit : 4 €

Renseignements :
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr
Site internet :
www.ville-chalette.fr

Billetterie :
Vente et réservation
au Service culturel
et à la Médiathèque.
Sur place, une heure
avant le début
du spectacle.

Le service culturel
prend ses quartiers
au Hangar

Brèves

Médiathèque :

- > Animation petits lecteurs :
mercredi 14 novembre de 10 h 30 à 11 h 30.
- > Animation bébés lecteurs :
mercredi 28 novembre de 10 h 30 à 11 h 30.

Musée d'école :

Ouverture le samedi 17 novembre à 15 h : animation « Récitations ».

Comités de quartier :

- > Bourg :
Repas à thème dimanche 18 novembre à 12 h à la salle Aragon. Inscription au 02 38 98 87 92 auprès d'Aurélia.
- > Lancy : Réunion mercredi 27 novembre à 18 h – Salle Henri-Barbusse
- > Réunion commune avec tous les comités :
Mercredi 21 novembre à 18 h 00 – Maison des associations. Objet : préparation du Marché de Noël et réveillon du 1^{er} de l'an

Concours des maisons et balcons illuminés :

Inscriptions jusqu'au 7 décembre au service Vie des quartiers au 02.38.98.87.92.

Ablette chalettoise :

Assemblée générale vendredi 23 novembre à 18h à la Maison des Associations – ouverte à tous les pêcheurs.

Réunion publique :

Mardi 30 novembre à 18 h quartier de Vésines foyer Jacques-Duclos. Préparation du budget 2013.